ECHOS des fougères

LA COMMUNE NATURE

LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Braderie de livres

de Revues et de CD de la médiathèque Au Pré Vert

Vendredi 5 juin de 11h à 19h30
devant la médiathèque

Samedi 13 juin de 8h30 à 12h
sur le marché

Journal d'informations municipales - n° 187 - MAI 2015

Permanences

Consultations PMI : le 1er jeudi de chaque mois après-midi : Maison de l'Enfance, 4, rue de la Métairie, tél. 02 99 66 57 09. Pour les consultations avec le médecin, prendre rendez-vous au CDAS au 02 99 27 76 41. Pour des conseils, pesées…, la puéricultrice reçoit sans rendez-vous entre 14 h et 17 h.

Permanence « Relais Assistantes maternelles CAF » : réunion info parents, une fois par mois, le mercredi à 18 h, bd Dumaine-de-la-Josserie à Pacé. Contact : Centre Départemental d'action sociale : Tél. 02 99 27 76 41.

Sites « Petite Enfance » du Syrenor : halte-garderie Pinocchio : accueil d'enfants âgés de 3 mois à 6 ans, les lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 18 h 30, Maison de l'Enfance, 4, rue de la Métairie. Tél. 02 99 66 57 09.

Assistante sociale : permanence le mardi de 9 h à 11 h, sur rendez-vous en mairie. Tél. 02 99 27 76 41 (CDAS Pacé).

Mission locale : permanence dans les locaux de la médiathèque, le mardi matin, sur rendez-vous. Tél. 02 99 60 14 55.

Déchèterie – Horaires d'ouverture :
- Lundi et vendredi : 9 h - 12 h
- Mercredi et samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
- Jeudi : 14 h - 18 h

Opération « Jetez utile » avec EMMAÜS
Un camion stationnera le samedi 23 mai 2015, de 9 h à 11 h 30 à la déchetterie.

Flashez le QR code pour lire l'Echos hebdo chaque vendredi !

Le code QR est lisible à partir d'un smartphone. Un programme doit être téléchargé puis installé sur le mobile, ensuite il suffit de prendre en photo le code pour voir son contenu.
Son utilisation est gratuite.

Directeur de publication : Jean-Yves CHIRON
Ont collaboré à ce numéro : Maryse Delamarre, Elizabeth Lanoiselée et Michèle LE BAIL.
Conception graphique : korrigan-creations.com
Photo page de couverture : Braderie Médiathèque
La Chapelle-des-Fougeretz Tél : 02 99 13 13 13
Fax : 02 99 13 13 19
courriel : mairie@lachapelledesfougeretz.fr
site internet : www.lachapelledesfougeretz.fr
IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier recyclé

DEMANDES D'URBANISME ACCORDÉES
(Permis de construire – Déclarations préalables)

Grégory TOURNEUX – Le Champ Méen – extension et changement de destination de granges

SCI LEYS – M. Leys – Z.A. du Haut-Danté – 1, rue du Bocage entrepôt de stockage et logement de fonction

SARL IRISA (Utile) – M. Duchemin – 3, rue de la Mairie travaux d'aménagement intérieur

Jean-Luc PRIGENT – 15, rue du Val – clôture et portail

Frédéric HEZARD – 28, rue de la Rabine – clôture

Olivier BARRERE – 5, rue du Clos Luzan – fenêtre de garage

EARL LES APPELAIS – M. Louazon – les Appelais – centrale photovoltaïque

Anne-Sophie SANSONE – 4, rue de la Prée-du-Bois changement de la porte d'entrée et d'une porte de garage

Bernard HERVAULT – 10, rue du Bignon – remplacement d'un outeau et d'une fenêtre de toit par 2 fenêtres de toit

Eric HOURMAND – 8, route de Saint Malo – 2 fenêtres de toit

Anne-Claude CARO – 16, rue du Clos Luzan – 1 fenêtre de toit

Ronan GOURVENNEC – 19, rue du Clos-Paturon – clôture

Yvonne GAPIHAN – 8, rue Francis Gapihan
Isolation par l'extérieur

Héléna SACILOTTI – 22, le Champ Aubry – portail

Naissances

Elie HAMON
22 janvier 2015
17 A, rue du Plessis-Carrel

Mahaut REUX
27 janvier 2015
1, rue de Pacé

Maxime LAUTRIDOU
04 février 2015
31, courtil du Bourgenoux

Nina COMMEUREUC
08 février 2015
39, courtil du Bourgenoux

Baptiste COLLARD
08 mars 2015
10, boulevard du Grand-Bois

Léo CARTIGNY
10 mars 2015
59, rue des Pommiers

Impôts sur le revenu 2014 déclaration

Une permanence sera assurée par des agents de la Direction des Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine le jeudi 7 mai de 14 h à 17 h en mairie.

Classes 5

Prenez date !
la fête aura lieu le samedi 6 juin !

Au Programme :
11 h 30 - dépôt de gerbe au Monument aux Morts
11 h 45 - photo souvenir
12 h 00 - vin d'honneur
13 h 00 - repas
tarifs : adulte : 32 € - enfant : 10 €
18 h 00, soirée dansante

Contacts :
Marcel Laisné au 06 14 69 16 04
06 82 06 94 16
Régine : 09 62 28 35 63.

Vente de composteurs

Mercredi 6 mai - 14 h/18 h à la déchetterie

Rappel

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses sont interdits les dimanches et jours fériés.

Journée de l'Europe

Sommaire

Urbanisme - Etat Civil p. 2

Informations municipales p. 3
- Les décisions du Conseil
- L'équipe municipale dans l'action
- Le carnet de santé de votre habitat
- Développement durable
- Résultats des élections départementales
- Une commune attractive
  - Zones d'activités
  - Trolet-Quéré Consulting
  - Claire Guyomard - Naturopathe
  - Bricadom
- Les 90 ans de M. Roger Morel
- Enfance Jeunesse, le jeu et le jouet, thème de l'été 2015
- Médiathèque
  - Réso'nances musicales
  - Ateliers numériques
  - Café musical
  - Mon p'tit doigt m'a dit...
  - Raconte-moi une histoire !
  - Braderie de livres
  - Nuit Européenne des Musées
- Ecole élémentaire G.-Martinais
  - 27 champions sur le green…
  - Le cirque à l'école
- Intercommunalité
  Syrenor - Accordances

Vie associative p. 13
- Basket
- ACSL Gym Tonique
- Une nouvelle association sportive
- Jumelage Kalchreuth
- Volley-Ball
- Entente & Partage
- Judo
- Football-club
- Théâtre en bus

Expression des élus de la minorité p. 15

Agenda p. 16

Edito

In varietate concordia * Unie dans la diversité

L'Europe si souvent décriée est régulièrement remise en cause. Constamment les partis eurosceptiques progressent, comme on a pu le remarquer encore l'année dernière lors des élections européennes. Pour les Eurosceptiques, l'Europe serait responsable de tous nos maux, de toutes nos déceptions. Il semble néanmoins que l'Union européenne soit aussi par contre l'alibi de beaucoup d'Hommes politiques conduisant des réformes qu'ils assument mal, ou qu'ils ne mènent pas à terme par manque de courage.

Mais connait-on bien l'Europe ? Se souvient-on toujours en 2015 de ce qu'elle nous a apporté par le passé ; comme la Paix, qui semble aujourd'hui banale, alors que pendant tant de siècles, elle est restée du domaine de l'utopie ? Se rappelle-t-on de la prospérité que nous lui devons après les dures années des restrictions de la guerre, dont se souviennent les plus âgés d'entre-nous ? A-t-on conscience que sa dimension internationale nous permet encore d'être entendu sur la scène mondiale ?

Il est indispensable de connaître et reconnaître les acquis européens, d'appréhender pleinement la dimension européenne de notre citoyenneté, de faire vivre l'idée européenne. Les associations, comme les réseaux des Maisons de l'Europe, les Mouvements Européens sont là pour nous y aider.

Les jumelages européens permettent de tisser des liens puissants, faits de bons moments d'échanges, de partage et d'amitié. Dernièrement, une cinquantaine d'enfants Chapellois, via le Jumelage Kalchreuth/La Chapelle-des-Fougeretz sont partis en Franconie du 12 au 19 avril. Nos amis allemands viendront nous voir du 14 au 17 mai.

Dans quelques jours, le 9 mai, aura lieu la fête de l'Europe. Quel meilleur moment pour rappeler les valeurs fondamentales de la construction européenne, que la commémoration de la déclaration Schuman qui en est son acte de naissance ? L'Europe Humaniste a fondé un projet, un idéal : un projet ouvert sur nos villes et sur le monde, rassemblant toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté.

En 2015 les Français peuvent apparaître comme profondément divisés, inquiets d'être déclassés socialement, de voir leur nation se dissoudre dans la mondialisation et de perdre leur mode vie. Ainsi nous pouvons constater l'angoisse et la colère qui gagnent du terrain partout dans notre pays. Seule l'Europe peut prétendre être un rempart pour la France car seule et isolée la France, elle ne le pourra pas. Les Hommes et les Femmes d'aujourd'hui ont besoin de perspectives, de projets, d'optimisme pour avancer dans leur vie personnelle et dans leur citoyenneté européenne. Il est important de redéfinir l'idéal européen. Il ne faut pas moins d'Europe mais mieux d'Europe !

* Devise européenne

Le Maire,
Jean-Yves CHIRON.

Les décisions du conseil :

Sous la présidence de Jean-Yves Chiron, Maire.

Séance du conseil du 2 février 2015

Le conseil municipal :

- Autorise le maire, à l'unanimité, à signer l'avenant à la convention passée avec la Préfecture dans le cadre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité. Cet avenant est consécutif au déploiement par Mégalis Bretagne de sa nouvelle plateforme régionale d'administration électronique qui change d'opérateur « Tiers de Télétransmisson ».

Les autres délibérations approuvées par le conseil municipal concernent :

- La désignation des représentants du conseil municipal à la commission « Marché hebdomadaire ». Sont désignés, outre le maire : Emile Lebret et jacqueline Aubrée, titulaires – Eliane Coudray, suppléante. Vote à la majorité, 5 voix contre.
- Une ouverture de crédits sur l'exercice 2015 correspondant aux attributions de compensation prévisionnelles liées à la transformation de la Communauté d'agglomération en Métropole. Pour notre commune, il s'agit d'une attribution de compensation négative (reversement à Rennes Métropole) d'un montant de 10 893 €. Adoption à la majorité, 5 abstentions.
- La liquidation des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2015. Adoption à la majorité, 5 abstentions.
- L'adhésion, à l'unanimité, au groupement de commandes de fourniture d'électricité proposé par le SDE35 (Syndicat départemental d'Energie).

Séance du conseil du 9 mars 2015

Le conseil municipal :

- Adopte à la majorité, 1 abstention, 5 voix contre, la création d'un emploi de secrétaire général à temps complet pour la mise en place du schéma métropolitain à l'échelle des Comités de secteurs à compter du 13 avril 2015. Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière technique au grade d'ingénieur principal..

Les autres délibérations approuvées par le conseil municipal concernent :

- Le règlement intérieur du conseil municipal : des modifications sont apportées aux articles 6 et 17 pour les mettre en conformité avec la loi. Adoption à la majorité, 5 abstentions.
- La répartition des recettes des amendes de police – dotation 2014/ programme 2015. L'enveloppe accordée à la commune est utilisée pour améliorer la sécurité routière.
- La régularisation des amortissements. Adopté à la majorité, 5 abstentions.
- Une subvention au multi-accueil Calinou au titre de l'année 2015. Le montant maxi de la subvention d'équilibre est fixé à 76 076 €. Un acompte d'un montant de 30 430 € sera versé courant mars.
- La subvention aux associations culturelles et sportives locales -1ère session- Adopté à l'unanimité ;

Associations	ACCORDE
Aide travail scolaire	200
AL Basket	2 000
Capela	800
Colchic 21	650
Copains/Copines	500
Entente sportive Chapelloise	1 000
Football Club	1 760
Hand Ball	1 000
DOJO La Chapelle	2 700
Kalchreuth	1 100
Ty Time	1 500
UNC anciens combattants	500
Volant Chapellois badminton	1 100

- L'actualisation du règlement intérieur de la médiathèque « Au Pré Vert » à compter du 1er janvier 2015. Adopté à l'unanimité.

Séance du conseil du 16 mars 2015

Le conseil municipal :

- Détermine par tirage au sort les 12 électeurs pouvant être appelés à siéger dans les jurys d'Assises. Les résultats donnent la liste suivante : TOURTELIER Eléonore, LESIEUR Christiane, GOURIO Catherine, BOUHSINNI Lahcen, BEHNAMED-AISSA Yamina, BANNER ep LE QUENTREC Catherine, LE SAUX Thierry, ELAIN Gilles, CRESPIN Grégory, BONMARCHAND Philippe, OUNEAUX ep DELAHAYE Isabelle, GALL ep PLASSARD Monique.
- Prend connaissance des éléments de présentation du débat d'orientations budgétaires (DOB).
- Dans le cadre de la préparation budgétaire 2015, le conseil municipal est amené à débattre des orientations.

Ce débat est précédé d'une information sur le contexte mondial et national et sur l'environnement général ainsi qu'une analyse rétrospective et prospective de la commune afin d'apporter tous les éléments nécessaires à l'établissement du budget 2015 et de définir nos capacités d'investissement. Cette analyse comprend également des éléments comparatifs avec d'autres communes sur la fiscalité notamment et les charges.

Compte tenu du contexte national relatif au redressement des Finances de l'Etat et par conséquence de la baisse des dotations qui nous sont allouées, le budget 2015 poursuivra les objectifs fixes à savoir :

- une baisse des dépenses courantes de fonctionnement.
- une poursuite du désendettement avec aucun appel à l'emprunt.

Ces objectifs permettront de maintenir :

- une CAF nette suffisante → l'augmentation de la capacité d'autofinancement après paiement de la dette.
- des taux d'imposition constants → PAS DE HAUSSE DES TAUX DE TAXES FONCIERES ET D'HABITATION malgré la situation financière tendue.
- une capacité d'investissement suffisante → La relance de nos investissements dès 2015.

Informations municipales

Un document extrêmement complet de 17 pages, objectif et non orienté politiquement fut présenté aux élus.
En voici les grandes lignes :

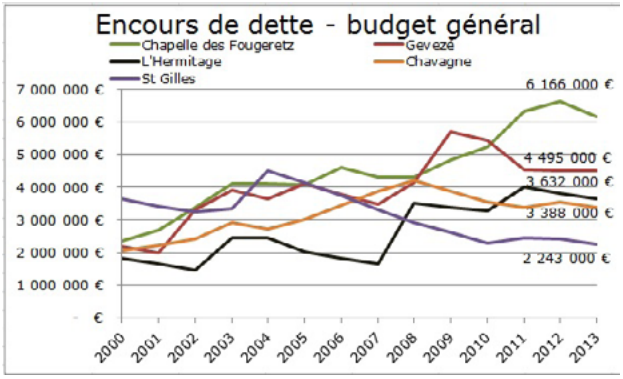

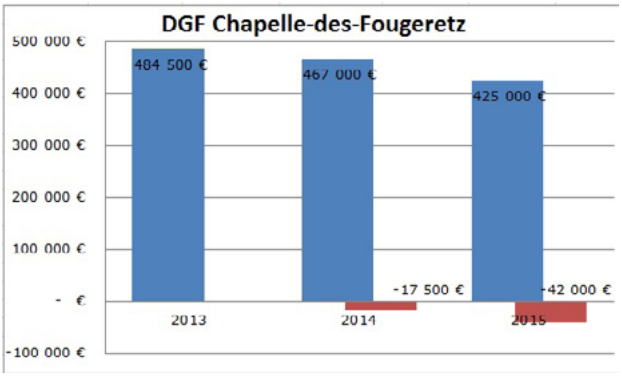

Grandes masses Recettes et Dépenses
Fonctionnement / Investissement
Recettes Fonctionnement ≈ 3.924.000 €
Dépenses Fonctionnement ≈ 3.525.000 €
Recettes Investissement ≈ 473.000 €
Dépenses Investissement ≈ 1.066.000 €

Estimation des Chapitres
Chapitre 12 (Salaires) ≈ 2.015.000 €
Chapitre 11 (Charges à caractère général) ≈ 760.000 €
Chapitre 65 (Charges de gestion courante) ≈ 470.000 €
Chapitre 66 (Frais Financiers) ≈ 190.000 €
+ 32 000 € portage Rennes Metropole.

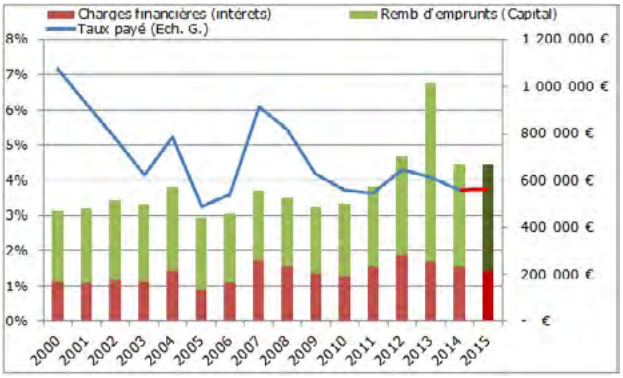

CONCLUSION :
- La baisse de la DGF de -42.000 € est moins forte qu'attendue
- La baisse est inferieure à ce qu'elle aurait été s'il n'y avait pas de nouveaux habitants (+500)
- La baisse de la DGF sera plus sévère en 2016 et 2017, nous devons nous y préparer

ORIENTATION :
- Pas de hausse des impôts locaux, exception faite de ceux décidés par Rennes Métropole et l'Etat
- Environnement budgétaire très difficile, imposé par Bercy
- Maitrise des dépenses de fonctionnement
- Maitrise de l'endettement de la commune
- Etude des solutions pour renégocier certains prêts à taux fixe qui coutent très chers

OBJECTIFS :
- Augmenter le budget investissement, sans recourir à l'emprunt
- Réinvestir dans l'outil de travail des employés communaux afin de leur donner les moyens d'accomplir leur mission dans de bonnes conditions
- in-fine augmenter la qualité du service rendu aux habitants

Les comptes rendus des conseils municipaux sont téléchargeables à partir du site internet de la commune, rubrique vie municipale – les délibérations du conseil.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL – EXTRAIT

Article 11 : Participation du public

Les réunions du conseil municipal sont publiques.

Le public est admis dans la partie de la salle du conseil municipal qui lui est réservée. Il doit se retirer quand le conseil municipal aborde le ou les dossiers pour lequel (lesquels) le huis clos a été décidé.
Durant toute la séance, le public présent doit garder le silence, toute marque d'approbation ou de désapprobation sont interdites. En cas de troubles ou d'infraction pénale, il est fait application des stipulations de l'article du règlement sur la police de l'assemblée.
A chaque conseil municipal, dans le cadre d'une interruption de séance décidée par le Maire, le public peut poser des questions, exposer des pétitions ou avis, sous réserve de leur dépôt auprès du Maire la veille de la séance. Le Maire (ou un membre du conseil municipal qu'il désigne) répond aux questions posées qui doivent être d'intérêt local.
En l'absence ou insuffisance d'éléments de réponse, le Maire peut renvoyer cette discussion à la séance suivante ou prévoir l'envoi d'une réponse écrite au demandeur, après examen ou étude.
L'enregistrement des voix ou images doit faire l'objet d'une demande auprès du Maire au moins la veille de la séance.
Le règlement a été adopté par le Conseil municipal le 29 septembre 2014 – mis à jour le 24 mars 2015.

L'équipe municipale dans l'action

La nouvelle équipe municipale est en place depuis mars 2014. Le temps de l'installation, de l'organisation des commissions et de la répartition dans toutes les instances est passé ; place à l'action.

Comme elle s'y était engagée, les finances de la commune ont fait l'objet d'une attention particulière. Quel que soit le domaine, notre commune, comme d'ailleurs toutes les collectivités, doit être très rigoureuse dans la gestion des finances pour prendre en compte la baisse des dotations d'Etat annoncées et les transferts de compétence à Rennes Métropole qui influeront sur les enveloppes budgétaires allouées.

La métropolisation devrait permettre des mutualisations pour prendre en compte les transferts de compétence que sont la voirie, le stationnement, l'éclairage public, la sécurité et l'incendie, l'électricité, les eaux pluviales mais aussi le Plan local d'urbanisme (Plu), qui devient un Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui). Les communes se doivent donc de s'adapter et de se donner les moyens de s'engager dans cette nouvelle forme de fonctionnement.

D'ores et déjà, les pistes de réflexions menées ont permis d'aboutir à une organisation différente des prestations en faveur des particuliers, des familles et des associations.

Secteur enfance-jeunesse

Avec l'aide des services, le prélèvement automatique de la facturation des activités périscolaires est opérationnel depuis octobre 2014.

Les repas sont organisés en trois services au restaurant scolaire et deux services à l'école maternelle pour le confort des élèves.

Dans l'organisation, une priorité a été donnée à l'accompagnement des élèves dans le cadre des activités périscolaires. Certains départs d'agents ont été compensés par des emplois avenir issus du dispositif gouvernemental d'aide à l'insertion destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Ces emplois, sous forme de contrat pouvant aller jusqu'à 3 ans, sont financés en grande partie par l'Etat.

Secteur associatif

Les subventions aux associations ont été proposées en deux sessions afin de leur permettre de gérer au mieux leur trésorerie.

Les attributions de salle ont toutes été étudiées dans le cadre stricte de la reconnaissance d'utilité publique.

Soucieuse de prendre en compte l'intérêt général et le développement de la commune, l'équipe municipale s'enrichit des expériences des autres collectivités.

Le carnet de santé de votre habitat

Tous les conseils pour prendre soin de votre logement

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable… et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps. Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement ? Alors que le moindre équipement multimedia est fourni avec une notice !

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement.

Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments.

Partant de ces constats, la Dreal* Bretagne et le Cerema ont élaboré, dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement **un carnet de santé de l'habitat**.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à **tous** les occupants : que vous soyez propriétaire ou locataire, résidant en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez, le carnet de santé de votre habitat sur www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

* Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Développement Durable

L'optimisation de la régulation des appareils de chauffage contribue au développement durable

L'agenda 21 voté à Rio en 1992, la convention des maires votée en 2008, le PAED (Plan d'Action pour l'Energie Durable) voté par la commune en 2010, le PCET (Plan Climat Energie Territorial) voté par Rennes Métropole en 2010 ainsi que le futur PPA (Plan de Protection de l'atmosphère)sont autant de gestes politiques forts en faveur de la préservation des ressources, du contrôle des gaz à effet de serre et de la préservation de l'atmosphère. De ces intentions, différentes actions ont vu le jour localement avec l'aide des CEP (Conseils en Energie Partagé) comme l'ALEC (Agence Local de l'Energie et du Climat) et l'ADEME (Agence De L'Environnement et de la Maitrise de l'Energie). Ces agences accompagnent les collectivités mais aussi les particuliers pour leurs projets de transitions énergétiques. Le programme DISPLAY de l'ALEC a généré un affichage de la consommation énergétique dans les locaux de la commune et le site internet www.ca-change-tout.fr sont des actions de sensibilisation à la maitrise de l'énergie. D'autres sites internet permettent d'accompagner les usagers pour des projets de réduction des dépenses énergétiques comme www.energie-info.fr et www.anah.fr pour l'amélioration de l'habitat privé.

Depuis 2010, des travaux ont été entrepris dans les écoles G.- Martinais. Les bâtiments ont été isolés par l'extérieur et la chaudière remplacée. Cependant, le poste chauffage reste aussi une dépense importante pour la commune qui consomme 587 MWH/an de gaz naturel. Ce gaz ne sera plus acheté dans le cadre d'un tarif réglementé à partir du mois de juin 2015 mais fera l'objet d'un appel d'offres auprès de plusieurs fournisseurs car la réglementation l'impose pour les compteurs plus de 30 MWH/an.

Après les travaux, il y aussi les réglages…

En collaboration avec les services techniques, l'ALEC, notre conseil, a entrepris un certain nombre de mesures à l'aide de sondes placées dans les locaux du groupe scolaire. Ces mesures ont apporté des informations permettant de mieux évaluer les besoins de régulation au niveau des appareils de chauffage. La température idéale de chauffage en salle occupée se situe à 19° tandis que la température idéale en absence se situe à 16°. Les températures moyennes constatées en période d'occupation durant deux semaines de février s'étalent de 18° à 22.7° selon les pièces et de 16.6° à 21.35° en période d'absence. Ces variations provoquent des inconforts et peuvent être responsables de surconsommations de 10 à 25%. Deux leviers d'actions sont envisagés par notre conseiller. Le premier est le réglage de la température de l'eau dans le chauffage central qui doit permettre d'apporter en tout point la température minimale requise en présence ou en absence des élèves. Le deuxième levier d'action est l'utilisation de robinets thermostatiques qui contrôlent la température salle par salle. Lorsque le robinet thermostatique est réglé, il ne doit pas être manipulé. Pour l'optimisation des réglages, le conseiller suggère de changer une carte de commande électronique ainsi que certains robinets thermostatiques.

Même si les travaux peuvent être le préalable pour économiser l'énergie, il est indispensable de se faire accompagner pour optimiser les réglages des appareils de chauffage.

La commune de la Chapelle-des-Fougeretz continue d'œuvrer pour le développement durable avec un accent particulier sur le contrôle des dépenses ; il est prévu d'autres actions avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat.

François Pinsault,
Adjoints aux espaces verts et au développement durable

La Chapelle-des-Fougeretz
Résultats des élections départementales

1er tour

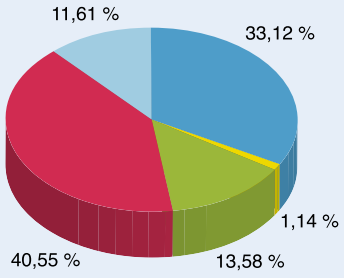

2ème tour

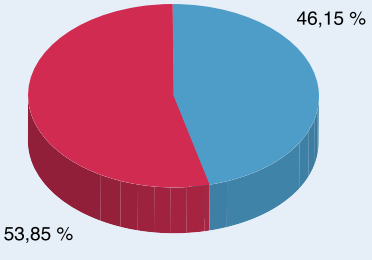

- Mme CLEMENCEAU - M. GALLIER
- Mme ALIFARHANI - M. BUSSON
- Mme POUSSIN - M. ZAWADZKI
- Mme DAVID - M. GAUTIER
- Mme ROUILLARD - M. ANNE

Notre commune, une commune attractive...

Les deux zones d'activité de la Croix-Rouge et du Haut-Danté bordent la route départementale 637 (route du meuble). Leur situation géographique est particulièrement intéressante pour développer toutes sortes d'entreprises artisanales.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs économiques, des affiches ont été positionnées route de Saint-Malo « La Brosse ».

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.
Tél . 02 99 13 13 13.

Claire GUYOMARD démarre son activité de Naturopathe à La Chapelle des Fougeretz.

Quel a été son parcours ?

Une formation d'ingénieur agronome, un doctorat en biologie et 26 ans d'expériences dans le domaine des sciences du vivant, l'ont amené au fil des années à une reconversion dans le bien-être, en Naturopathie.

Qu'est-ce que la Naturopathie ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) définie la Naturopathie comme « un ensemble de méthodes visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques. ».

En d'autres termes, la Naturopathie donne les clés d'une Hygiène de vie optimale, afin de Préserver et de Restaurer l'Energie Vitale avec des agents ou méthodes naturels tels que les aliments, l'eau, l'air, les exercices, l'ensoleillement raisonnable, l'alternance travail/repos, la gestion du stress, …. , adaptés au terrain personnel de chacun.

La Naturopathie ne se substitue pas à la médecine conventionnelle ; elle intervient en parfaite complémentarité avec les autres pratiques sanitaires, médicales et/ou paramédicales.

Quelles sont ses prestations ?

Conseils et pratiques : Alimentation, Phyto-Aromatologie, Réflexologies, Relaxations

Consultations individuelles, ateliers, formations : au 28 La Noë à La Chapelle-des-Fougeretz, à votre domicile, entreprise, association, ...

Exemples d'ateliers : Découverte des outils de la Naturopathie, L'enseignement d'Hildegarde de Bingen, Méditations-Relaxations, Pratique de sons Kototama, Se Ressourcer au contact de la Nature au fil des saisons

Contact : guyomard.claire@wanadoo.fr
Tel. 06 81 51 83 90

Boostez vos activités !

Sandrine Trolet-Quéré développe les ventes et la clientèle des artisans-commerçants, professions libérales, PME…

Dans son parcours professionnel, Sandrine Trolet-Quéré a dirigé et développé plusieurs établissements hôteliers pendant une vingtaine d'années, lui donnant de solides bases.

« Je souhaitais me diversifier en répondant à de nombreuses demandes, c'est pour cela que j'ai amplifié le panel commercial » confie t-elle.

En créant son entreprise Trolet-Quéré Consulting, Sandrine a installé ses bureaux, 1 bis, rue des Longrais.

Son activité :
Marketing
Web-marketing : facebook, twitter
Communication passive : tracts, brochures, flyers, cartes de visite…
Communication active : réseaux, réunions, présentations…
Phoning
E-mailing

Contact : trolet-quere@orange.fr
Tél. 06 83 29 42 60

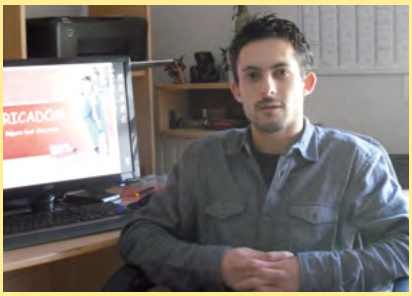

BRICADOM

Boris Geslin-Joly, auto entrepreneur dans l'aide à la personne

En janvier 2015, Boris Geslin-Joly a créé son entreprise, quartier du Moulin-Neuf. For t d'une expérience de 10 ans dans le bâtiment, l'industrie et le service aux personnes à mobilité réduite et dépendantes, il propose ses services uniquement aux particuliers. Ses domaines d'intervention vont de l'entretien du jardin au montage de meuble en passant par les installations et réglages TV, ordinateurs… un panel large pour quelqu'un de motivé, *« même pour des courses, je me déplace »* ajoute t-il.

Ses prestations sont agréées et sont déductibles à hauteur de 50 % du coût des impôts sur le revenu.

BRICADOM
boris.geslin-joly_bricadom@outlook.fr
Tél. 07 64 08 47 30

Les 90 ans de M. Roger Morel

«Je préférerais être plus jeune…»

Natif de La Chapelle, de parents agriculteurs, Roger Morel, à 15 ans, quitte sa famille pour entrer en apprentissage à Rennes pour être menuisier-ébéniste. A l'époque, les transports sont limités, alors il ne rentre que les week-ends.

Sa formation terminée, c'est à La Maltière qu'il travaillera jusqu'à la retraite en habitant Rennes avec son épouse, décédée en 2002, et ses 4 enfants. Il a été pompier volontaire à Rennes pendant 23 ans et moniteur-secouriste de la SNSM (sauvetage en mer) pendant une dizaine d'années où il venait dispenser dans la commune des cours de secourisme.

De retour au Petit-Izé, dans les années 80, il s'adonne au jardinage et à la lecture. Pour s'entretenir, il suit les cours de gym douce, *« ça me permet de garder la forme et de rester au contact des gens »* confie t-il. Il est également assidu aux activités du Club des Genêts.

C'est très entouré de 3 de ses 4 enfants venus de Paris, La Gacilly et de Toulon, de sa sœur Marie-Antoinette, sa cadette de 5 ans, et de son mari Roger Monnier, de deux de ses petits enfants, d'un de ses arrière-petits-enfants Angelo, de sa compagne Andrée et de Mmes Delamarre, Aubrée et Lanoiselée, représentant le bureau municipal, qu'il a passé un bon moment de convivialité pour ses 90 ans le 3 avril.

Enfance Jeunesse Enfance Jeunesse Enfance Jeunes

Le jeu et le jouet, les thèmes de l'été 2015…

Tout est actuellement en préparation pour que l'été laisse de bons souvenirs à celles et ceux qui fréquenteront dans la bonne humeur les accueils de loisirs communaux.

Les thèmes communs aux trois structures : Kikis Bigoudis, Loustics et la Grange (pré-ados/ados) seront le jeu et le jouet, avec les déclinaisons suivantes :
Les jeux et jouets régionaux,
les jeux et jouets dans le monde,
jouer avec la nature,
les jeux et jouets d'hier à aujourd'hui (les jeux traditionnels…)
3 mini-camps seront organisés :
Mézières-sur-Couesnon (Kayak, Escalade, Tir-à-l'arc) du 07 au 10 juillet
Orgères (Poney) du 21 au 24 juillet et du 18 au 21 août.

Afin de présenter les activités, une réunion d'information aux parents aura lieu le mercredi 20 mai à 20 heures dans la salle du conseil en mairie.

Pour les Inscriptions, trois permanences sont prévues :
Le samedi 30 mai de 10h à 12h (pour les enfants fréquentant régulièrement les accueils de loisirs)
Le mercredi 3 juin de 18h à 19h
Le samedi 13 juin de 10h à 12h

Attention fermeture des accueils de loisirs :
Kikis Bigoudis, Loustics et la Grange : le lundi 13 juillet et le lundi 31 août si la rentrée scolaire est repoussée au 1er septembre
La Grange : du 3 au 14 août

Sous la houlette de Nadine Léveillé, l'équipe prépare les animations d'été.
De gauche à droite : Nadine, Stéphane, Vincent-jean, Magali, Delphine, Anne-Sophie

Médiathèque Au Pré Vert

Les heures d'ouverture

	Espace livres/CD	
	Matin	Après-midi
lundi		15h30 - 17/h00
mardi		16h00 - 18h30
mercredi	10h00 - 12h00	14h30 - 18h30
jeudi	Réservé aux groupes	
vendredi		16h - 18h30
samedi	10h00/12/30	

Ouverture limitée de l'espace multimédia au mardi après-midi, mercredi après-midi et samedi matin. Merci de prendre vos précautions pour des impressions. Il est préférable de réserver au 02 99 66 43 40.

Réso'nances musicales !

Le réseau des médiathèques du Syrénor vous propose des animations autour de la musique en mai et juin

« La note bleue » Spectacle intercommunal musique et danse, avec la Cie Dounia, **vendredi 29 mai à Gévezé.**

Au programme à la médiathèque Au Pré Vert de La Chapelle-des-Fougeretz :

Une exposition photographique « Scènes de jazz » **du 15 mai au 15 juin** – Ouvert à tous

Un atelier «Body music » avec l'association «1000 au carré» : Tu bouges ton corps et tu crées du son électronique ! **Mercredi 27 mai** à partir de 14h30. Gratuit - Inscription conseillée.

Un blind-test musical : Venez reconnaître les chansons ou les interprètes ! Ambiance assurée ! **Vendredi 12 juin** à partir de 17h30 et jusqu'à 19 h Possibilité de prendre le jeu en cours.

Vous pouvez participer aux autres animations du réseau. Demandez le programme complet à la médiathèque !

Ateliers numériques

Testeurs de jeux vidéos

Léa a sélectionné de nouveaux jeux vidéos à l'espace multimédia. Venez découvrir et tester ces nouveaux jeux. Jouez et donnez votre avis !

A partir de 8 ans

Mercredi 20 mai 2015, 14h30-16h (sur inscription au 02 99 13 11 35 ou 02 99 66 43 40).

Mon p'tit doigt m'a dit...

Lectures animées par une bibliothécaire autour d'un tapis de lecture pour les assistantes maternelles et les parents de 0-3 ans :

Jeudi 21 mai, 3 séances : 9h15, 10h ou 10h45

Jeudi 11 juin, 3 séances : 9h15, 10h ou 10h45

Samedi 27 juin : 10h

Prise des inscriptions 3 semaines avant la séance au 02 99 66 43 40.

Raconte-moi une histoire !

«Malin comme un singe !»

Avec la Compagnie Blablabla et Tralala, les conteuses Aziliz et Hervine raconteront aux enfants des histoires de singes et de crocodiles ! Vous pourrez aussi découvrir leur nouveau décor.

Public : 4-10 ans (gratuit, sur inscription au 02 99 66 43 40).

Samedi 6 juin à 10h.

Braderie de livres vendredi 5 et samedi 13 juin

Pour la 2è fois, la médiathèque Au Pré Vert procède à l'actualisation de ses collections, en retirant du prêt les documents abîmés ou vieillis.

La gestion de l'ensemble des documents de la médiathèque implique un réexamen permanent des fonds, amenant à déclasser des ouvrages en raison de leur état physique, de titres en plusieurs exemplaires, de sujets moins attractifs ou de contenus devenus faux. Les fonds régulièrement «désherbés» restent ainsi vivants et attractifs, les ouvrages déclassés peuvent être donnés à des institutions ou associations à but non lucratif et viennent alimenter la braderie... Le reste des documents sera détruit. Ne ratez pas les bonnes affaires !

Prix de vente des documents à titre indicatif :
0,50 € pour les petits formats (petits albums, livres de poche,...) CD et le lot de 5 magazines au choix
1 € pour les albums et romans grand format, documentaires et BD
10 € pour les encyclopédies
Lieu de la vente 2015 :
Vendredi 5 juin : devant la médiathèque de 11h à 19h30 non stop.
Samedi 13 juin : sur le marché, place E.- Choux de 8h30 à 12h00
Paiement par chèque ou espèces.

Dès début juillet, venez demander la sélection du Cercle des lecteurs... Vous y trouverez de bons conseils de lectures !

Pour vous tenir au courant et trouver d'autres conseils de lecture, consultez aussi le blog de la médiathèque : www.mediathequelachapelleftz.wordpress.com

Recevez les informations en tant réel sans avoir besoin d'aller les chercher !
Pour cela, il suffit d' « Aimer » la page de la médiathèque.
A bientôt sur Facebook !
le blog de la médiathèque :
http://mediathequelachapelleftz.wordpress.com
et sa page Facebook :
Médiathèque La Chapelle-des-Fougeretz

Samedi 16 mai 2015, de 20h à minuit, à l'occasion de la nuit des musées, rendez-vous au Frac (Fonds Régional d'Art Contemporain) Bretagne, au Musée des Beaux-Arts, à la Criée, aux Champs Libres et à l'Écomusée pour une programmation exceptionnelle. Entrée libre et gratuite.

Visite découverte des réserves

Visite accompagnée de l'exposition
- Pascal Pinaud Sur la route

Ateliers à pratiquer en famille
- De motifs en décors
- La métamorphose des objets

Projections
- Les banlieues du tableau

Projections jeunes publics
- Nemasco
- Rêve de lumière

Café-restaurant Art'n cook
Exceptionnellement ouvert de 20h à minuit
T. 02 99 38 50 50

Réservations conseillées
Frac Bretagne
19 Avenue André Mussat
35000 Rennes
Tél. 02 99 37 37 93

INFOS SUR
WWW.FRACBRETAGNE.FR

Ecole élementaire G.-Martinais

UNE MATINÉE ... 27 CHAMPIONS SUR LE GREEN !!!

Aujourd'hui, nous jouons sur le green. Victor, le moniteur, explique les règles de sécurité :

« Il ne faut pas faire de grands gestes parce que le Putter - une sorte de club- est très lourd.»

Nous faisons tous des essais par groupe de 4. Nous essayons de mettre la balle dans le trou en donnant le moins de coups possible. Nous y parvenons généralement au bout de deux tentatives. On communique beaucoup pour aider à viser car ce n'est pas facile. Les parents accompagnateurs aident les groupes.

Nous nous rassemblons pour que Victor nous explique le Match-play :

« C'est un mini match par groupe de 2 !»

Le moniteur montre un exemple. Il a plutôt bien réussi ! Deux élèves commencent à jouer, ils sont adversaires et celui qui donnera le moins de coups, aura gagné.

Un peu plus tard, le moniteur donne une carte à chaque groupe pour écrire le nom de l'équipe et les scores. Nous reprenons le match, nous changeons de groupe et nous sommes dynamiques.

Cette séance était super !!!!!

Séance de golf du 27 /01/2015
Ninon et Albane

LE CIRQUE À L'ÉCOLE

Du 21 janvier au 25 mars, les élèves de CE1 se sont rendus chaque mercredi dans la salle du dojo pour découvrir l'activité cirque. L'intervenante de l'école de cirque « En piste », Mme Huchet, a appris aux enfants les arts du cirque et ses techniques.

Les séances ont débuté par un temps d'échauffement. Puis, passant d'ateliers en ateliers, ils se sont initiés au jonglage et à la manipulation d'objets tels que les foulards, les assiettes chinoises, les chapeaux et les bâtons fleurs. Ils ont aussi expérimenté l'équilibre sur la grosse boule et les rouleaux américains.

Intercommunalité

Syrenor - Accordances

Le printemps...et l'été…bientôt…

L'école de Musique et de Danse Accordances-Syrenor est présente dans votre quotidien !! Vous avez toujours une oreille qui se laisse entraîner par un air, quel qu'il soit : nous vous donnons la possibilité de jouer cet air, cette chanson, de connaître tous les ingrédients nécessaires à cet objectif... N'hésitez pas à venir voir les enseignants dans les salles de musique de la Hubaudière le lundi et le vendredi soir, ou le mercredi en début d'après-midi, ou le samedi matin. Pour les cours de danse, Mme Michèle Morellec prépare actuellement le spectacle de fin d'année mais elle vous accueillera avec plaisir pour répondre à vos questions le mardi soir, dans la salle de motricité de l'école maternelle G.-Martinais. Sinon, voici l'adresse mail du secrétariat : accordances.secretariat@orange.fr. N'hésitez pas à poser des questions, nous vous répondrons.

Vos enfants goûtent également la Musique au sein de leur école primaire, que ce soit avec leurs enseignants ou avec les musiciennes intervenantes en milieu scolaire (enseignantes à l'école de Musique Accordances) qui accompagnent les projets musicaux des classes primaires.

A travers le temps d'apprentissage périscolaire, votre enfant peut découvrir un monde qu'il entend, mais qu'il ne connaît pas forcément : l'éveil au violon, pour les grandes sections, permet une entrée en la matière. Mme Julie Beaumois, l'enseignante en charge de ce TAP, vous donnera également tous les renseignements que vous souhaitez.

Nous proposons vraiment beaucoup de diversités, nous répondrons à toutes vos demandes ; voici le numéro de téléphone du secrétariat : 02 99 60 23 76.

Le vendredi 22 mai, l'école de Musique et de Danse organise un concert de musiques actuelles avec ses groupes, dirigés par Mr Raphaël Liger. Un programme varié vous permettra de chanter avec ces musiciens les hits d'aujourd'hui. N'hésitez pas, si vous faites partie d'un groupe ou si vous connaissez des musiciens ayant envie de se produire, à nous contacter pour organiser au mieux cette rencontre musicale !! Parlez-en autour de vous et venez les encourager !!!

Pour la fête de la Musique, nous sommes ravis de venir avec beaucoup d'ensembles, pour participer à la fête organisée par la commune de La Chapelle-des-Fougeretz le vendredi 19 juin !!

Nous vous attendons, à très bientôt !

Véronique Stadler-Pautrel

Vie associative

BASKET

BASKET : NOS GARS FONT LEUR SHOW

Nos ex-Juniors en avaient assez de se faire appeler « mon bébé » sur le terrain par des mères pressées de ne pas les voir grandir. Ils ont donc engagé leur équipe en Séniors pour la saison 2014-2015, et fait pousser la barbe pour certains.

Même si cela n'a pas modifié le qualificatif employé par maman, bien leur en a pris puisque, à trois matches de la fin de saison, ils sont toujours premiers avec 5 points d'avance sur les seconds ; autant dire que leur promotion en Division Honneur est d'ores et déjà acquise pour la rentrée prochaine… Prenez de bonnes résolutions pour l'occasion et dormez deux ou trois heures la nuit précédant vos matches les gars !

Quant à nos deux équipes U15M, engagées en Excellence et en Division 3, la première rencontre des difficultés dans une poule de très haut niveau et la deuxième remonte dans le tableau, voilà pourquoi… Il faut venir nombreux assister au spectacle que ces basketteurs vous offriront les 13 et 14 juin 2015 à la salle Omnisports rue de Rennes, à l'occasion des tournois Minimes (U15M) le samedi et Juniors (U20M) le dimanche.

Avis aux familles du basket Chapellois : si vous n'avez pas retrouvé votre formulaire d'inscription à la soirée annuelle du club du samedi 13, il est encore possible de le réclamer à lapascalopiplette@orange.fr. Faites vite !

A très bientôt à tous.

Acsl gym tonique

vous propose la découverte d'activités physiques nouvelles tous les lundis à partir de 20h45 à 21h45 à la salle omnisports.

27/4 -18/5 - 15/6 : INTERVAL TRAINING
4/5 et 22/6 : CARDIO COMBAT
11/5 : STEP LIA
1/6 : STEP RENFO
8/6 : LIA
Ambiance assurée sur musique BPM rapide, enchaînements, danses, renforcement musculaire, cardio.
Animateur ROMAIN

Tarifs : 5 euros/lundi ou 35 euros pour tous les lundis
Inscriptions début cours ou auprès de
Danielle Tel. 06 86 49 14 29
ou Esther Tel. 07 83 11 25 16

Une nouvelle association sportive

Une nouvelle association sportive Chapelloise est née : LA 14

Dès septembre 2015, les animatrices de l'association proposeront, à raison de deux heures par semaine sur la commune, des séances de danse fitness interactives (une adhérente peut devenir animatrice le temps d'une chorégraphie).

Tous les styles se rencontreront : Modern-jazz, Ragga, Hip Hop, Bollywood, Zumba …

Vous pourrez vous défouler, transpirer sur des chorégraphies très cardio !

Où ? Quand ?

Les séances se feront au Gymnase de la Chapelle-des-Fougeretz, les vendredis de 18h à

19h00 et de 19h00 à 20h00, (l'association proposera aussi des séances sur la ville de Rennes).

Qui ?

LA 14 est composée d'une dizaine de bénévoles ayant la passion commune de la danse. Avec sa Présidente, Karin LERBOUR (Brevet d'État), cette association sportive vise la pratique de la danse de manière conviviale et ludique ; ouverte à tous les niveaux et à tous les âges.

Comment se déroulent les séances ?

Pratique des « 4 E » sur 1 heure : Échauffements, Enchaînements de chorégraphies, Étirements et Échanges (idées de musiques, spectacle....).

Coût d'adhésion ?

LA 14 propose des tarifs préférentiels aux étudiants (-14%) et aux bénéficiaires de la carte « Sortir ».

Les deux premières séances sont offertes pour découvrir nos pratiques et choisir son coach (Océane, Gaëlle, Anita, Chloé, Eugénie ou Karin).

L'adhésion à l'année = 140 € et l'adhésion au semestre = 80 €.

Plus d'informations ?

- **Par mail : laquatorze@gmail.com**
- **Forum des associations de la commune le samedi 5 septembre 2015**
- **Sur place, dès le vendredi 11 septembre 2015. Une permanence «informations et inscriptions» est tenue à chaque séance par les secrétaires de l'association.**

Jumelage Kalchreuth

Jumelage Kalchreuth : week-end de l'Amitié franco-allemande à l'Ascension

Après les festivités des 20 ans en 2014, un week-end de retrouvailles «toutes simples» avec nos amis allemands du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2015.

Programme :

- Jeudi : *arrivée 9h *14h30-18h : Après midi récréatif à la «maison des associations» (Réunion d'élus, de membres des comités et de représentants d'associations à 16h30 «salle des cerisiers») * 18h30 : accueil officiel en mairie.
- Vendredi : journée excursion du groupe : Cap Fréhel (rando et mini croisière bateau).
- Samedi : journée libre entre amis et Soirée dansante à 19h à la «Rôtisserie « à St Grégoire.
- Dimanche matin départ : 7h30

Du 12 au 19 avril, une bonne cinquantaine d'enfants de nos écoles sont partis avec 7 accompagnateurs en Franconie. Après le séjour des scolaires à Kalchreuth, c'est une visite d'adultes qui cette fois a lieu à La Chapelle avec diverses activités au programme. La randonnée sur la côte, ardemment souhaitée, est pour eux un des «moments-phares» du séjour.

Cette rencontre va aussi laisser beaucoup de place à un échange entre amis, amis de longue date pour certains.

L'important est de faire perdurer ces liens d'Amitié que les cerises du cerisier de la rue de Kalchreuth vont bientôt nous rappeler...

Voilà les dernières nouvelles pour le comité de jumelage Kalchreuth au printemps 2015.

contact : claire LEBRET - Email: cllebret@laposte.net

ENTENTE & PARTAGE

UNE ASSOCIATION QUI A, PLUS QUE JAMAIS, SA RAISON D'ÊTRE

L'apprentissage du français pour les étrangers

Parler la langue du pays qui accueille est un atout majeur d'intégration, c'est pouvoir communiquer, échanger, partager avec les autres, donc mieux vivre ensemble.

Aussi, l'association Entente & Partage propose, dès ce printemps, aux adultes étrangers résidant sur notre commune, des cours pour apprendre le français. Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative, veuillez leur communiquer les coordonnées de notre association (voir ci-dessous).

Deux axes pour les actions d'Entente et Partage en 2015

Pour contribuer à maintenir une harmonie de vie locale, sans exclusion, aux côtés de nombreuses associations chapelloises existantes qui œuvrent déjà dans ce sens, Entente & Partage se donne 2 orientations :

1. **Etre citoyen dans notre quotidien**
2. **S'enrichir par la connaissance de l'autre**

Comment ? Par des actions diverses vers les adultes, des actions vers les enfants en collaboration avec les associations existantes et les écoles.

- Des temps de réflexion ouverte : soirées-débats, témoignages ou conférences … Ce que veut dire citoyenneté, incivilité, droits de l'homme, vivre ensemble…
- Des rencontres conviviales : repas partagé, pique-nique balade, fête du Jeu…

L'association travaille également au développement d'un réseau d'échanges non monétaires, ouvert à ses adhérents : occasions d'aller à la rencontre des autres par l'échange de services ou de matériel.

Pour que toutes ces idées ne restent pas que de bonnes intentions, nous aurons besoin du soutien et de la participation du plus grand nombre, n'hésitez pas à vous joindre à nous (voir ci-dessous nos coordonnées).

« Et concrètement ? » vous demandez-vous !

Des actions précises sont à l'étude et elles vous seront annoncées dans l'Echos hebdo, dans le bulletin municipal, « Echos des Fougères », par tracts et affiches et sur le site internet de notre association… Soyez vigilants ! Soyez curieux ! Allez chercher ces infos pour partager ce « mieux vivre ensemble ! »

Nous comptons sur vous !

Un nouveau bureau pour Entente et Partage

Suite à l'Assemblée Générale du 27 février 2015, les membres du Conseil d'administration nouvellement élus ont constitué leur bureau, composé de : Bernard GRANDJEAN, président – Maurice KNORST, vice-président – Robert LESQUELEN, trésorier – Emmanuel COTARD-CORNET, trésorier-adjoint – Françoise GREGOIRE, secrétaire – Meriem METTOUCHI.

Entente & Partage : e-mail : ententetpartage@gmail.com - Contact : 06 26 87 05 47

Site web : ententepartage.frSite web : ententepartage.fr

VENDREDI GRAS DU JUDO

Vendredi 27 février avait lieu le traditionnel « vendredi gras » du judo.

Cette animation proposée aux judokas de 5, 6, 7 et 8 ans s'est déroulée au dojo. Tous les judokas de cette génération se sont retrouvés pour un grand entrainement commun ludique devant les parents/spectateurs. Dans un 2è temps, tout le monde s'est retrouvé sur le tapis mais… déguisé. Les princesses, Hulk, Spider Man, Pompier, Cow-boy, Dark-Vador, Panda ont défilé avant de recevoir un cadeau de la part du jury qui a attribué la victoire à tous les participants.

Ce moment s'est achevé par un goûter offert par le club, tout le monde s'est régalé avec les crêpes servies par nos bénévoles toujours aussi dévoués.

Coupe Inter Club du samedi 7 mars 15

Environ 200 judokas de La Chapelle-des-Fougeretz et des environs se sont rencontrés à la salle des sports le samedi 7 mars. Les benjamins/minimes ont commencé la journée, c'était l'occasion pour eux de préparer les championnats départementaux et régionaux qui se déroulent dans quelques semaines. Ils ont ensuite participé à l'arbitrage des plus jeunes 7-10 ans qui tentaient de marquer des points dans le challenge des dragons (circuit de tournois organisés par le Kawatokan dont La Chapelle-des-Fgtz fait partie).Cette manifestation était l'occasion pour le nouveau président Dominique Cadoret et son équipe de rencontrer les élus municipaux qui ont répondu présent à l'invitation.

Une grande tombola était organisée en parallèle des combats, divers lots récompensaient les joueurs et les plus chanceux sont repartis avec des T-shirts dédicacés par une douzaine de membres de l'équipe de France de judo dont Teddy RINER.

Vie associative

Football club

Futsal Seniors

L'équipe futsal séniors réalise une bonne saison pour la 1ère année en D1. Elle se trouve en milieu de tableau.

Malgré une défaite contre les Cadets de Bretagne 2, elle termine 2e et se qualifie pour les demi-finales de la coupe de district qui se déroulera à St-Gilles. La qualification a eu lieu à la Chapelle-des-Fougeretz en battant le FC Bruz et Rennes Portugais.

Arbitrage

Félicitations à Malaha Soumaré pour son succès à l'examen d'arbitre. Il rejoint Sébastien Gilles, Arthur Auffray, Pierre Migné et Thibaud Chrétien, arbitres du club. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle fonction.

Actions de fin de saison

- Notre traditionnel tournoi U11 et U13 le samedi 31 mai à partir de 10H. Venez nombreux encourager nos jeunes.

Théâtre en bus

Inscriptions avant le 22 mai 2015.
Correspondantes locales :
Michelle Marquer : tél. 02 99 66 51 24
Dany Ganachas : tél. 02 99 66 44 71

Expression des élus de la minorité

Cet article, que vous lisez, a été transmis le 23 mars 2015, pour une parution dans L'Echos des Fougères début mai. La date limite de dépôt nous est imposée par le Maire.

23 mars, déjà un an de gestion communale de Monsieur CHIRON et de son équipe.

Faisons un bilan de leur année, le travail de destruction a commencé ….

Vivre ensemble :

Les enfants des Ecoles partageaient des temps de rencontres au sein des services municipaux (restauration, accueils de loisirs…). Aujourd'hui, le clivage est organisé. Dans un autre domaine, une association Chapelloise, ne peut disposer de salles communales, gratuitement, pour se réunir et cela sur le fait du Prince.

Services publics :

En prenant l'alibi de la santé financière de la collectivité, ils souhaitent compresser la masse salariale et les employés. En diminuant le nombre de salariés, ils réduisent le service aux chapellois. En parallèle, Ils créent un poste de Secrétaire Général au service du Maire.

Intercommunalité et mutualisation :

Un travail de mutualisation a été réalisé depuis 20 ans par les élus des communes du SYRENOR. Il est reconnu et pris en référence par Rennes Métropole dans le cadre de la métropolisation et de la création des Comités de Secteur. Pourquoi renier 20 ans de collaboration avec Pacé, Montgermont , … et, se tourner vers Saint Grégoire, sur un choix du Maire, sans concertation et débat avec les élus ?

Transparence :

Durant l'année, peu ou pas de commissions municipales, notamment sur l'urbanisme, les finances et le Développement économique. Quand elles ont lieu, elles se transforment en tribunal, où aucune discussion n'est autorisée. Aucune communication sur le projet, sur le budget 2015 qui doit être voté prochainement.

Jean-François GAPIHAN

Comment détruire un homme au service de la commune depuis 37 ans, et qui a fortement participé par son action au quotidien à la construction de La Chapelle d'aujourd'hui. Un travailleur reconnu par les nombreux élus qui se sont succédés durant ces années. « Un homme d'une droiture exemplaire, impartial, d'excellent conseil, qui a fait du très bon travail dans l'ombre durant trente-sept années », pour reprendre quelques propos énoncés lors du Conseil Municipal du 16 mars (Ouest France du 18.03.15)

Vous lisez cet article, et nous sommes début mai… depuis le 23 mars, leur travail a continué….

Soyons vigilants, soyez vigilants…

Maud Thomas-Ramadier, Catherine Huard, Elizabeth Cormault, Jean-Marc Guyon et Gérard Letournel
Vos élus de la minorité

MAI

Dimanche 10

Commémoration du 8 mai
Anciens Combattants
Foyer communal

Mardi 12

Audition musicale
Accordances SYRENOR
Salle La Hubaudière
18h45 à 20h

Jeudi 14

Accueil groupe Kalchreuth
Comité de jumelage Kalchreuth
Maison des Associations
9h à 18h

Accueil groupe Kalchreuth
Kalchreuth/Mairie
Mairie - Salle du Conseil
18h30

Tennis de Table Kalchreuth
La Chapelle
Comité de jumelage Kalchreuth
Salle des sports - Etage
De 14h à 18h

Vendredi 22 mai

Concert musiques actuelles
Ecole de musique et danse -Syrenor
Foyer Communal
18h30

Samedi 23

Échappée Nature
Échappée des Fougeretz
Maison des Associations
A partir de 11h00

Dimanche 24

Courses Échappée Nature
Échappée des Fougeretz
Maison des Associations + étang
15 km - départ 9h30
10 km - départ 9h50

Samedi 30

Tournoi U11 et U13
Football club
Terrain de football
à partir de 9h

Samedi 30

Soirée club
Football club
Salle des sports - Etage
19h à 23h30

Dimanche 31

Braderie puériculture
API
Ecole G.-Martinais
Journée

JUIN

Mercredi 03

Assemblée Générale
La Cordée
Maison des Associations
A partir de 20h30

Samedi 6

Soirée Disco
Les Bâtons Dynamiques
Foyer Communal
A partir de 18 h

Classes 5

Samedi 13

Assemblée Générale
Dojo
Maison des Associations
A partir de 10h30

Tournoi interrégional Basket
Salle des Sports RDC et Etage
Journée

Dimanche 14

Tournoi interrégional Basket
Salle des Sports RDC et Etage
Journée

Finale Tennis - Tennis Club
Salle des Raquettes
Journée

Lundi 15

Concours de pétanque
Club des Genêts
Terrain de boules
Journée

Vendredi 19

Assemblée Générale
Échappée des Fougeretz
Maison des Associations
20h30

Fête de la Musique
Capela
18h00 à 24h00 - Centre Bourg

Samedi 20

Tournoi volley-ball
Volley-ball
Terrain de foot (SDS-RDC si mauvais temps)
Journée

Feu de la Saint-Jean & Pique-Nique
Capela
Etang du Matelon
19h00

Dimanche 21

Kermesse Ecole Notre-Dame
APEL
Salle des sports-RDC (si mauvais temps)
Journée

Mardi 23

Assemblée Générale
Basket
Salle des Cerisiers
20h à 23h

Samedi 27

Fête de l'école
Ecole G.- Martinais
Salle des Sports - RDC
(en cas de pluie)
Journée